

Nycticorax nycticorax



© Yves Thonnereux LPO

Adulte



© Valérie Marsaudon

Juvénile

Description de l'espèce

Ce héron de taille moyenne, trapu, possède une tête forte, un cou épais et des pattes courtes. Le dessus de sa tête est noir, tandis que ses ailes et son ventre sont gris. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel comme chez la plupart des hérons. L'immature arbore un plumage brunâtre.

Sa silhouette en vol très compacte est caractéristique. Elle est due à un petit corps et une queue courte. Son vol est rapide et ramé.

C'est une espèce migratrice présente de mars à octobre en France et hivernant au sud du Sahara.

Observation

Cette espèce nocturne est assez silencieuse en dehors des colonies.

C'est souvent lors de ses déplacements nocturnes (à l'aube et au crépuscule) qu'elle peut être repérée. Sa présence est souvent trahie par une sorte de clappement ou de croassement "ouap, ouap...".

Les colonies sont généralement au bord de l'eau où l'oiseau installe son nid à faible hauteur, dans des saules de préférence.

Distribution et effectifs

Cet oiseau est en net déclin partout en Europe, sauf en France et en Italie.

La région Centre, avec ses milieux ligériens, représente la troisième grande zone de nidification de l'espèce.

Deux zones humides, la Brenne et la Sologne, accueillent la majorité des effectifs régionaux (100 couples environ). Les autres colonies se répartissent sur le bord de la Loire et de ses affluents (Cher, Vienne...), hormis la population d'Eure-et-Loir (10 à 15 couples).

Habitats et mesures de gestion favorables à l'espèce

Il niche dans la végétation en bordure des étangs ou dans les ripisylves de Loire ou de Vienne. Il vit en colonie avec d'autres espèces d'ardéidés, souvent dans la partie la plus proche du sol. Son nid, composé de branchettes, est situé dans les arbres ou parfois les roseaux.

La majorité des effectifs nicheurs vivent à proximité des zones humides, il est donc nécessaire d'assurer des zones de tranquillité pour les sites de reproduction.

Il est également important de mettre en place des suivis réguliers de population, par la prospection des héronnières. Ceci permettrait d'avoir un état des lieux des populations nicheuses, d'en évaluer la dynamique et l'évolution, et d'adapter les mesures de conservation en France mais également sur ses sites d'hivernage.